

RUE 2013 : cinq présidents d'universités et cinq présidents d'entreprises signent une charte de partenariat

« L'université est un partenaire stratégique de l'entreprise et l'entreprise est un partenaire stratégique de l'université » : tel est l'engagement que prennent cinq présidents d'universités et cinq présidents d'entreprises dans une « [charte universités et entreprises partenaires](#) », signée mercredi 27 mars 2013 à Paris à l'occasion de l'édition 2013 des RUE (rencontres universités entreprises). Elle est le premier aboutissement du « conseil scientifique » des RUE 2013. « Cette charte est proposée à la signature de tous les présidents d'universités et d'entreprises qui souhaitent s'investir personnellement en faveur de la réussite des objectifs de rapprochement universités-entreprises qui la constituent. »

Les signataires, mentionnés sur la charte, sont :

Universités :

- Marie-France Barthelet, présidente du PRES de Toulouse ;
- Alain Beretz, président de l'université de Strasbourg ;
- Yvon Berland, président d'Aix-Marseille Université ;
- Luc Hittinger, président de l'université Paris-Est Créteil ;
- Jean-Loup Salzmann, président de l'université Paris-XIII.

Entreprises :

- Jean-Paul Bailly, président du groupe La Poste ;
- Jean-Paul Herteman, président du groupe Safran ;
- Xavier Fontanet, ancien président d'Essilor ;
- Christian Nibourel, président de Accenture France ;
- Jean-Marie Sander, président de Crédit Agricole SA.

Ces présidents, qui « ont décidé de s'investir personnellement en faveur du renforcement des liens entre leurs institutions respectives », entendent « apporter une contribution concrète au point 6 du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. 'La formation, l'enseignement supérieur et la recherche sont des leviers de compétitivité futurs', qui ne pourront être activés sans une interpénétration durable entre l'université et l'entreprise. »

Voici leurs engagements :

- « diffuser auprès de l'ensemble de nos collaborateurs notre engagement réciproque en faveur de l'université et de l'entreprise » ;
- « soutenir nos collaborateurs dans leurs actions de rapprochement avec l'université (pour les entreprises) ou avec l'entreprise (pour les universités) » ;
- « créer un comité chargé du suivi de la mise en œuvre de notre engagement » ;
- « communiquer régulièrement sur les résultats pratiques de cet engagement en faveur du renforcement du lien entre les universités et les entreprises » ;
- « favoriser toutes les coopérations en matière de recherche et d'innovation. »

En matière de formation/insertion, les signataires prennent « concrètement » trois engagements, pour lesquels sont donnés des exemples :

- « Favoriser le recrutement universitaire sur des postes à haut potentiel ». Par exemple, encourager la diversification des viviers des parcours de recrutement des futurs cadres dirigeants de l'entreprise ; améliorer la lisibilité et la reconnaissance du diplôme de doctorat dans l'entreprise...

- « Améliorer la lisibilité croisée des universités et des entreprises ». Par exemple, créer des temps de rencontre réguliers entre cadres dirigeants de l'entreprise et enseignants-chercheurs ; construire conjointement des cartographies de master 2 ; soutenir la création de réseaux d'anciens diplômés universitaires...

- « Améliorer la connaissance réciproque du fonctionnement de l'entreprise et de l'université ». Par exemple : encourager le développement des formations en alternance à l'université et celui des contrats d'alternance dans l'entreprise ; soutenir la création à l'université de modules de connaissance de l'entreprise et de son fonctionnement et encourager les présidents d'entreprises à aller à la rencontre des étudiants universitaires ; multiplier les présentations des fonctions-clés de l'entreprise à destination des masters 2 et doctorants...

Dépêche n° 180692 © Copyright AEF - 1998/2013

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.